



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE LA LOZÈRE

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère

CONCOURS EXTERNE adjoint d'animation territorial de 1^{ère} classe Mardi 8 septembre 2009

Questionnaire à choix multiples

↓ EPREUVE ↓

Cette épreuve consiste en un questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales, ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions de ce cadre d'emplois (Durée : 45 mn - Coef. : 1).

✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ ✠

↓ **IMPORTANT** : A LIRE AVANT DE COMMENCER ↓

- ⇒ Il est demandé aux candidats d'écrire au stylo bille, plume ou feutre de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury ; auquel cas la note de 0/20 serait attribuée. De même, en cas d'utilisation de crayon surligneur.
- ⇒ Les candidats doivent compléter chacune de leurs copies en indiquant, dans le cadre carboné situé en haut à droite, leur nom, leur prénom, leur numéro de convocation et signer. Ils doivent ensuite veiller à coller eux-mêmes soigneusement ce coin supérieur droit de leurs copies.
- ⇒ La composition se fait directement sur le sujet en cochant les bonnes réponses.
- ⇒ Les copies ainsi que les questionnaires qui seront agrafés à l'intérieur ne doivent porter **aucun signe distinctif** et ne comporter aucun nom, prénom, signature, paraphe ou nom de collectivité, même fictifs, et aucune initiale, numéro en dehors du cadre d'anonymat.
- ⇒ Le jury veille au respect de la règle de l'anonymat, et en cas de signe distinctif décide de l'attribution de la note de 0/20 à l'épreuve.
- ⇒ Tous les candidats doivent remettre une copie et un questionnaire même vierge. Dans cette hypothèse, ils signent leur copie en indiquant « copie blanche ».
- ⇒ Les brouillons ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie, et ne font pas l'objet d'une correction.

Nombre total de pages : 9 (A vérifier avant de débiter la composition)

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

CONSIGNE

**Les candidats doivent cocher clairement
les propositions correctes.**

**Chacune des 50 questions correspond à une solution
qui peut être la combinaison de plusieurs propositions :**

**il peut donc y avoir plusieurs cases à cocher pour une
même question.**

**Chaque question vaut 1 point qui n'est attribué
que si la ou les réponses exactes sont cochées,
et celles-ci seulement.**

**L'absence de proposition cochée et des cases cochées
correspondant à des réponses inexactes valent 0 point.**

La note sur 50 est ensuite ramenée sur 20.

Cochez la ou les bonnes cases

1/ Quelle est la fréquence des élections municipales ?

- tous les 5 ans
- tous les 6 ans
- tous les 7 ans
- tous les 9 ans

2/ De quelle année date la célèbre loi de décentralisation relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ?

- 1981
- 1982
- 1983
- 1984

3/ La France compte actuellement

- entre 10 et 20 000 communes
- entre 20 et 30 000 communes
- entre 30 et 40 000 communes
- + de 50 000 communes

4/ Le nombre de sièges dans un conseil municipal dépend ?

- de la superficie de la commune
- du nombre d'habitants de la commune
- a été fixé le jour de la création de la commune
- du nombre d'habitations principales se trouvant sur le territoire communal

5/ La constitution de la Vème République date de :

- 1945
- 1958
- 1974
- 1981

6/ Les décisions du Maire sont des :

- arrêtés
- délibérations
- circulaires
- décrets

7/ Le Maire a le pouvoir de réglementer la police de la circulation ?

- vrai
- faux

8/ La dissolution d'un conseil municipal intervient :

- après un vote de défiance de la population
- par arrêté du Préfet
- par décret motivé en conseil des ministres

9/ Le conseil municipal est élu au suffrage universel direct, cela signifie qu'il est élu :

- par les ministres
- par les électeurs de la commune
- par une commission spéciale
- par un collège de grands électeurs

10/ Que signifient les initiales E.P.C.I. ?

- établissement privé de coopération internationale
- établissement public de coopération intercommunale
- établissement public culturel interdépartemental

11/ Qui est l'ordonnateur de la commune ?

- le directeur général des services
- le préfet
- le maire
- le trésorier

12/ En quelle année auront lieu les prochaines élections régionales ?

- 2010
- 2011
- 2013
- 2015

13/ Le maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de :

- l'ordre public
- la sécurité publique
- la tranquillité publique
- la sécurité nationale

14/ Le préfet, dans le département, est :

- un élu communal
- l'exécutif du Département
- le représentant de l'Etat dans le département

15/ Qu'est-ce que le droit de retrait ?

- travailler à temps partiel
- cesser son travail en cas de danger
- être en congé maladie

16/ Le maire est élu :

- pour 5 ans
- directement par les électeurs de la commune
- par les employés communaux
- par les conseillers municipaux
- par le préfet et ses adjoints

17/ Qu'est-ce qu'un CCAS ?

- centre communal d'animation sociale
- centre communal d'action sociale
- centre communal d'activité sportive
- centre collectif d'action solidaire

18/ Qui est l'autorité compétente pour vous nommer adjoint d'animation dans une commune ?

- le préfet
- le maire
- le directeur des ressources humaines
- le ministre de la fonction publique

19/ De façon générale, quelles sont les dépenses de fonctionnement les plus importantes d'un budget local ?

- les dépenses de chauffage
- les dépenses de personnel
- les frais de mission

20/ L'annualité budgétaire est un principe important pour les collectivités locales. L'année budgétaire commence :

- le 1^{er} janvier
- lorsque le budget est voté
- le 1^{er} juin
- le 1^{er} octobre

21/ Combien compte-t-on de régions françaises au total ?

- 22
- 24
- 26
- 29

22/ Un conseiller municipal :

- est élu pour 7 ans
- peut recevoir délégation du maire
- élit le maire

23/ Le contrôle exercé par le Préfet sur les actes des collectivités territoriales est un contrôle :

- a priori
- a posteriori
- d'opportunité
- de légalité

24/ Qui est l'actuel Ministre de la fonction publique ?

- Eric WOERTH
- Laurent WAUQUIEZ
- François FILLON
- Frédéric MITTERRAND

25/ Le mode de scrutin applicable aux élections municipales est identique pour toutes les communes françaises :

- vrai
- faux

26/ En séjour collectif, il est obligatoire d'organiser l'hébergement de mineurs en séparant les filles et les garçons ayant plus de :

- 3 ans
- 5 ans
- 6 ans
- à tout âge

27/ En France, les services de la Protection Maternelle et Infantile sont gérés par :

- le Préfet
- la DDJS
- le Conseil Général

28/ En accueil de loisirs, l'admission d'un mineur est conditionnée à l'établissement d'un dossier médical confidentiel comprenant :

- les antécédents médicaux des parents
- un certificat médical en cas de contre-indication à la pratique de certaines activités physiques proposées dans le centre d'accueil
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques proposées dans le centre d'accueil

29/ Le numéro d'Allo Enfance Maltraitée est le :

- 115
- 118
- 119

30/ Le virus de la grippe A H1N1 :

- se transmet par la salive
- est toujours grave et souvent mortel
- est un virus dont protège un masque chirurgical

31/ La médecine préventive dans la fonction publique territoriale a pour mission :

- d'assurer le suivi sanitaire des enfants accueillis dans les centres de loisirs organisés par des collectivités locales
- d'assurer le suivi médical des agents dans le cadre de leur activité professionnelle
- de contrôler l'hygiène des locaux d'accueil de mineurs

32/ Le décret sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics date de :

- novembre 2006
- février 2007
- janvier 2008

33/ Titulaire d'un permis B, jusqu'à combien d'enfants de moins de 7 ans pouvez vous transporter en véhicule, en plus de vous :

- 8
- 9
- 15

34/ La vaccination dite « DTP » est une vaccination contre :

- Diphtérie Tuberculose Polio
- Diphtérie Tuberculose Pneumonie
- Diphtérie Tétanos Polio
- Diphtérie Tétanos Peste

35/ Vous êtes titulaire du PSC 1 et face à un enfant qui suite à une chute avec choc à la tête est inconscient et respire, vous devez :

- ne pas le bouger, lui immobiliser la tête et prévenir au plus vite les secours
- le mettre en PLS puis prévenir, ou faire prévenir, les secours
- débiter une réanimation cardio-pulmonaire.

36/ La méthode HACCP en matière d'hygiène alimentaire correspond à :

- une norme
- un texte réglementaire
- une méthode de travail
- analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise

37/ Les effets de l'alcool se font ressentir à partir de 0,5 gramme par litre de sang ?

- vrai
- faux

38/ Pour un incendie dans une armoire électrique, il faut :

- un extincteur à eau plus additif
- un extincteur à poudre
- un extincteur à CO2
- simplement couper le courant pour stopper l'incendie

39/ Le taux d'encadrement en séjour de vacances pour mineurs est de :

- 1 animateur pour 6 enfants de moins de 8 ans
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
- 1 animateur pour 10 enfants de plus de 8 ans

40/ En matière d'alimentation, la DLUO d'un produit est sa :

- Dose Létale d'Usage Organisé
- Dose Limite d'Utilisation Optimisée
- Date Limite d'Utilisation Optimale

41/ Dans un accueil de loisirs, les fonctions d'animateur peuvent être occupées par les titulaires de :

- DUT spécialité carrière sociale
- Prévention et Secours Civique de niveau 1
- CAP petite enfance
- Licence STAPS
- Moniteur d'éducation sportive sapeurs pompiers

42/ Pour traverser une chaussée à pieds, il faut utiliser un passage piéton dès lors qu'il en existe un à moins de :

- 30 mètres
- 50 mètres
- 100 mètres

43/ En déplacement avec un groupe à pied sur la route, en colonne un par un hors agglomération, il faut marcher à :

- gauche de la chaussée
- droite de la chaussée
- gauche pour un groupe de plus de 20 et à droite pour un groupe de moins de 20
- peu importe

44/ En cas de toxi-infection alimentaire collective, due à un non respect de la réglementation, les organisateurs peuvent voir engager leur(s) responsabilité(s) :

- pénale
- civile

45/ L'eau de Javel est un produit :

- détergent
- désinfectant
- dont l'usage est interdit en centre de loisirs pour l'entretien des locaux

46/ L'âge légal pour un enfant dans une voiture pour occuper le siège du passager avant est :

- 8 ans
- 9 ans
- 10 ans
- 12 ans

47/ Lors d'une activité de baignade, en dehors des piscines ou baignades aménagées et surveillées, il faut :

- un maximum de 15 enfants de moins de 6 ans dans l'eau
- un maximum de 20 enfants de moins de 6 ans dans l'eau
- un maximum de 30 enfants de plus de 6 ans dans l'eau
- un maximum de 40 enfants de plus de 6 ans dans l'eau

48/ Il est autorisé d'aménager un espace fumeur dans une structure d'accueil de mineurs, à condition que celui-ci soit extérieur et à l'écart de la vue des mineurs :

- oui
- non

49/ La salmonellose :

- est une bactérie
- est un virus
- se retrouve uniquement dans les œufs et la viande crus

50/ La pratique de l'escalade par des mineurs sur un site en haute montagne, dans le cadre d'un séjour de vacances est :

- interdite
- autorisée aux seuls mineurs de plus de 12 ans
- autorisée aux seuls mineurs de plus de 14 ans
- peut être encadrée par une personne titulaire du brevet d'éducateur sportif option escalade

